

## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09 février 2024

### Amplifier et accélérer la décarbonation de la chaleur en France

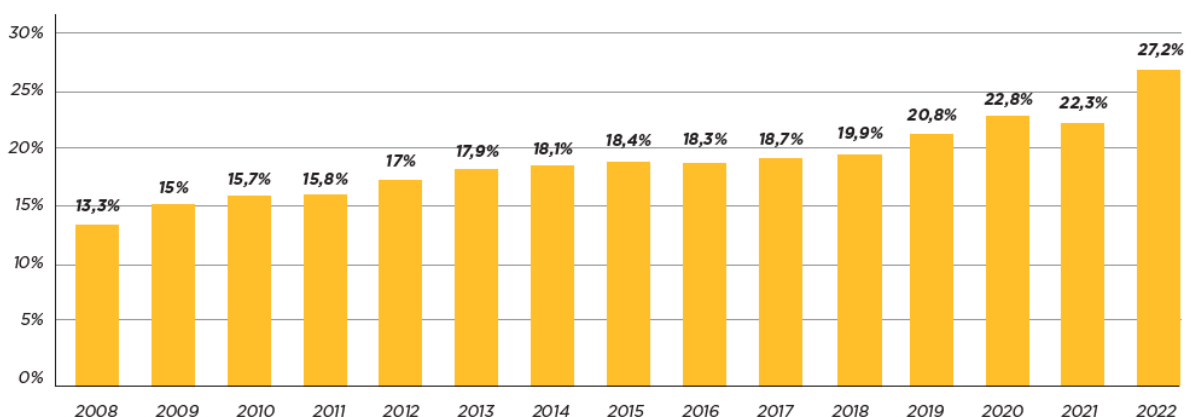
#### Édition 2023 du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération

L'AFPG, le CIBE, la FEDENE, le SER et UNICLIMA, avec la participation de l'ADEME, publie la 7<sup>e</sup> édition du Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération. Ce bilan annuel révèle que malgré une augmentation de la production issue de sources d'énergie renouvelable et de récupération (EnR&R), la chaleur renouvelable ne représente que 27,2 % de notre consommation finale de chaleur en 2022. Des décisions politiques fortes doivent être prises pour décarboner massivement la chaleur, notamment à travers des objectifs nationaux ambitieux et des moyens financiers/humains dimensionnés à la hauteur des enjeux de souveraineté énergétique, de neutralité carbone et de maîtrise de la facture énergétique des Français.

#### Il faut amplifier et accélérer la décarbonation de la chaleur

Les différents usages de la chaleur (chauffage des bâtiments, eau chaude sanitaire, procédés industriels) représentent 45 % de notre consommation finale d'énergie, et dépendent encore en très grande majorité d'énergies fossiles et importées, fortement émettrices de gaz à effet de serre et soumises à des variations de prix importantes. Accélérer la décarbonation de la chaleur est donc indispensable pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique, de neutralité carbone et de maîtrise de la facture énergétique des Français.

◆ Évolution de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale de chaleur en France Métropolitaine  
Source : SER d'après SDES



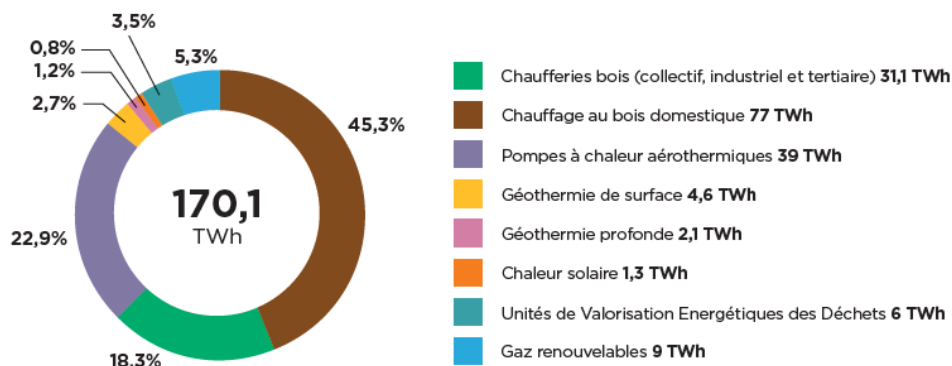
#### Investir dans la chaleur renouvelable, c'est profitable !

Dans un contexte d'instabilité des prix des énergies fossiles, les systèmes individuels et collectifs de chaleur renouvelable et de récupération sont basés sur des équipements et des réseaux à longue durée de vie qui valorisent des ressources locales à des prix maîtrisés. Ils constituent des leviers puissants et immédiats de création d'emplois non délocalisables, de vitalité des territoires et de protection du pouvoir d'achat.

## La France dispose d'un bouquet de solutions matures, performantes et ancrées dans nos territoires

La France a tout pour réussir la décarbonation de la chaleur. Elle dispose de solutions matures et performantes qui valorisent de nombreuses ressources locales renouvelables et de récupération (biomasse, énergie du sous-sol, chaleur fatale, déchets ménagers, chaleur de l'air ambiant, ...), ainsi que du savoir-faire de filières industrielles au service de la transition énergétique.

◆ Part de chaque filière dans la production de chaleur renouvelable en France métropolitaine en 2022  
Source : SER



**Le bois-énergie, première énergie renouvelable en France, est essentiel pour accompagner la sortie des énergies fossiles.** En 2022, le bois-énergie, co-produit de la sylviculture durable destinée à produire du bois matériau, a fourni à lui seul **63 % de la chaleur renouvelable en France métropolitaine afin de chauffer 8,8 millions de logements et décarboner les procédés industriels.**

Les usages domestiques, liés à des équipements individuels (appareils de chauffage au bois, pompes à chaleur, chauffe-eaux solaires, ...), représentent 65,2 % de la production de chaleur renouvelable en 2022.

**Des décisions politiques fortes doivent être prises pour amplifier et accélérer la production de chaleur renouvelable et de récupération en France :**

- **Faire du développement de la chaleur renouvelable et de récupération une composante centrale de la neutralité carbone en 2050 :** la future stratégie française énergie-climat doit fixer un objectif national ambitieux réhaussé à 55% de chaleur consommée d'origine renouvelable et de récupération en 2030, en vue d'atteindre en 2050 quasi 100 % de chaleur issue des énergies renouvelables et de récupération. En complément, la prochaine PPE devra définir des objectifs de développement pour toutes les filières afin de porter la production de chaleur renouvelable et de récupération à au moins 310 TWh en 2030.
- **Dimensionner les moyens financiers et humains en cohérence avec les objectifs de développement fixés au niveau national :** porter le Fonds chaleur à 1 milliard d'euros /an dès 2024, définir une trajectoire de bonification de MaPrimeRénov' et des certificats d'économie d'énergie (CEE), renforcement des équipes au sein des services instructeurs de l'Etat, etc.

[Pour télécharger le Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération 2023](#)

**Contacts presse AFPG :**

Julie CAZAL

[julie.cazal@afpg.asso.fr](mailto:julie.cazal@afpg.asso.fr)

06 74 69 78 00

L'Association française des professionnels de la géothermie fédère et représente les professionnels de la géothermie en France. Elle contribue également à la promotion de cette énergie renouvelable, locale et faiblement émettrice de CO2, comme outil de souveraineté énergétique et solution de lutte contre le dérèglement climatique et d'adaptation à ses conséquences. L'AFPG fédère plus d'une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DOM : énergéticiens, foreurs, fabricants et installateurs de pompes à chaleur, équipementiers, gestionnaires de réseaux de chaleur, bureaux d'études, etc...

Suivre l'AFPG sur [www.afpg.asso.fr](http://www.afpg.asso.fr)  @AFPG\_France  AFPG



**Contact presse CIBE :**

Elodie PAYEN

[contact@cibe.fr](mailto:contact@cibe.fr)

09 53 58 82 65

Le Comité Interprofessionnel du Bois Énergie (CIBE) rassemble les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois, soit plus de 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Le CIBE coordonne et accompagne ces acteurs depuis 2006 pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes à faibles puissances auprès des décideurs publics et privés.

Suivre le CIBE sur [www.cibe.fr](http://www.cibe.fr)  @BoisEnergieCibe  Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE)

**Contact presse FEDENE :**

Véronique LELIEVRE

[vlelievre@fedene.fr](mailto:vlelievre@fedene.fr)

06 99 31 67 53

La FEDENE regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques.

Suivre la FEDENE sur [www.fedene.fr](http://www.fedene.fr)  @\_FEDENE\_  FEDENE

**Contact presse SER :**

Cynthia KARI

[service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

07 87 14 71 26

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur [www.enr.fr](http://www.enr.fr)  Syndicat des énergies renouvelables

**Contact presse UNICLIMA :**

Hugues Haëntjens

[hugues.haentjens@uniclima.fr](mailto:hugues.haentjens@uniclima.fr)

06 89 62 69 88

UNICLIMA est le syndicat professionnel des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Il rassemble 83 sociétés ou groupes qui réalisent un chiffre d'affaires de 10,2 milliards d'euros, dont 2,8 à l'export, pour 24 000 emplois en France. UNICLIMA représente les fabricants d'équipements de chaleur, y compris de chaleur renouvelable, de froid et de qualité de l'air. Ces matériels trouvent leurs applications dans les bâtiments résidentiels, tertiaires, ainsi que dans les bâtiments et process industriels.

Suivre UNICLIMA sur [www.uniclima.fr](http://www.uniclima.fr)  Syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques

